Communiqué de presse (2pages recto-verso)

Paris, 27 juin 2017



**Présentation du rapport d’activité 2016**

**du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques**

Le Conseil des ventes a travaillé tout au long de l’année 2016 en veillant à s’irriguer des observations et remarques des professionnels du marché, qu’ils soient membres du conseil ou participants aux activités du Conseil via les groupes de travail et les petits déjeuners thématiques. Les principaux sujets sur lesquels il a concentré son effort sont :

* la clarification des responsabilités entre OVV, commissaires-priseurs et experts
* L’impact de la Loi « Macron » du 6 août 2015 : de nouvelles opportunités, un impact sur le maillage territorial et la qualité de service à surveiller.
* La veille sur le secteur non régulé des enchères : être attentif à cette concurrence qui est légale et doit être loyale.
* L’évolution de la formation initiale des futurs commissaires-priseurs.
* le développement de la médiation et des arrangements amiables par le commissaire du Gouvernement lors du traitement des réclamations.
* La sensibilisation accrue des professionnels à la « circulation des biens culturels ».
* L’enrichissement du bilan de l’observatoire de l’économie des enchères d’analyses qualitatives.

L**’observatoire de l’économie des enchères**

Concernant 2016, à retenir 3 chiffres clés pour le secteur « Art et objets de collection » :

* en France : progression (+ 5 % en 2016), internationalisation (38 % des biens en valeur adjugés à des étrangers), concentration (le top 10 fait 52 % du montant total des ventes)

* à l’international : diminution des ventes (- 13 % en 2016), inversion (la Chine redevient N°1 devant les Etats-Unis car ces derniers ont fortement baissé de 28 %), concentration (le top 10 fait 50 % du montant total des ventes).
* La part de la France au plan mondial (toujours 4eme) s’est consolidée, largement du fait de la baisse des marchés des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le marché français est plus résilient et moins exposé aux retournements.

Dans son rapport, cette année le Conseil a aussi fait l’analyse de trois tendances pluriannuelles :

- Y a-t-il un retournement du marché des enchères d’art contemporain ? L’analyse conclut à ce que l’on n’assiste pas actuellement à un retournement, mais davantage à une période d’essoufflement du marché.

- La garantie de prix dans les ventes aux enchères : si elles ont théoriquement un impact dans la formation des prix d’enchères, elles sont peu pratiquées en France.

- L’évolution pluriannuelle du marché traditionnel et des ventes courantes : l’analyse montre que la lente et continuelle érosion en 20 ans du produit des ventes ne semble pouvoir s’infléchir.

Les tendances observées sur le premier semestre 2017 sur le secteur « Art et objets de collection » sont :

Ventes « Art d’après –guerre et contemporain »: un montant des ventes stable - le top 12 réalise (hors le vente exceptionnelle « Les Giacometti d’Hubert de Givenchy) 67 M€ de ventes, soit environ 50 % du montant de ses ventes de l’année 2016). Le marché se concentre encore : Christie’s et Sotheby’s font 73 % de ces ventes (dont 7 lots millionnaires).

Pour les trois leaders, (Christie’s, Sotheby’s, Artcurial, qui représentaient près de 40 % du montant des ventes du secteur en 2016), à retenir (par rapport au premier semestre 2016) :

* Un montant total des ventes en baisse de 6 % (autour de 260 M€, hors frais, au 1er semestre 2017).
* moins de lots vendus  ( - 17 %) et un taux d’invendu moyen assez stable autour de 25 % ; une progression du nombre de lots millionnaires (+ 55 %).
* Globalement

1/ impact de la baisse des ventes Rétromobile d’Artcurial (- 19 M€)

2/ Progression des ventes d’art « après-guerre et contemporain »

3/ Erosion du montant des ventes «art impressionnisme et moderne »

4/baisse du montant des ventes « d’Art d’Asie » malgré quelques belles adjudications

5/La vente phare de ce semestre est celle du 6/03/2017 organisée par Christie’s (« Les Giacometti d’Hubert de Givenchy » pour 27,7 M€ hors frais)

6/ Concentration accrue des ventes sur un nombre restreint de lots (84 % des montants de ventes faits avec 10 % des lots vendus).

**Toutes les informations en ligne** sur le site [www.conseildesventes.fr](http://www.conseildesventes.fr)

**Contact presse CVV** : Ariane Chausson/a.chausson@conseildesventes.fr/(33)6.07.28.52.07